



4ème Rencontre Citoyenne Territoriale

L'eau et ses usages

Le Mardi 11 octobre 2022 à Vindelle
de 18h à 20h

MIEUX CONNAÎTRE LES PARTICIPANTS

- Près de **70 personnes** présentes
- Dont **20 membres** du Conseil de développement
- Plus de la moitié a fait **+ de 15 km** pour venir
- Présence d'élus du territoire
- Présence de la Direction du cycle de l'eau de GrandAngoulême
- Présence de techniciens d'autres structures : SYBRA, Chambre d'agriculture etc.



Accueil d'Isabelle Moufflet, Maire de Vindelle et Vice-Présidente.
Interventions de Thierry Hureau, Conseiller délégué assainissement et Frédéric Gauthier, Directeur du cycle de l'eau GrandAngoulême.



La 4ème Rencontre Citoyenne Territoriale est la première organisée depuis novembre 2019. Cette dernière avait clôturé, à Roulet-Saint-Estèphe, une série de trois rencontres sur la thématique de la démocratie participative et réuni environ 60 personnes.

Pour cette 4ème Rencontre Citoyenne Territoriale, le Conseil de développement avait identifié le sujet de « L'eau et ses usages » dès le printemps et bien avant l'épisode caniculaire de cet été. Les contributions de cette soirée permettront également d'enrichir de futurs travaux menés par le groupe projet qui travaille sur les transitions écologiques.

Six ateliers d'échanges ont permis à chacun de s'exprimer sur la thématique de l'eau.

1

Le rapport à l'eau questionné en début de rencontre

Une question commune a été posée à tous les participants en début d'atelier : « quelles sont vos interrogations par rapport à l'eau ? »

Les principaux sujets qui ont nourri les échanges portent sur la **qualité et la gestion de l'eau, les usages et la préservation de la ressource**. **Les participants ont porté de nombreuses interrogations quant à la qualité de l'eau potable et celle rejetée**.

Des besoins de **communication et de transparence** se sont également dégagés parmi les interventions comme une nécessité pour les habitants.

Quantité et gestion de l'eau

- Disponibilité future / quels seront les conditions de distribution ?
- Quelle quantité disponible / provenance ?
- Quantité disponible théorique d'eau potable
- Gestion des ressources
- Comment faire comprendre aux élus que le stockage de l'eau sera indispensable ?
- Un quota attribué par habitant
- Quel moyen utiliser pour raisonner la population sur la consommation abusive de l'eau ?
- Quelle réglementation si pénurie ?
- Comment éviter les fuites ?
- Quelle évolution de la consommation dans le temps ? ce qui a évolué / ce qui doit évoluer = sources d'économies ?
- Quelle utilisation / restriction de consommation en fonction de quels critères / Pour qui ? (ménages / entreprises / autres...)
- Accès à l'eau / partage



Qualité de l'eau et des réseaux / contrôle

- Qualité des réseaux
- Qualité et fréquence des contrôles
- Entretien du réseau (30% de perte)
- Contrôle et moyens VS restrictions
- Qualité de l'eau (dans le temps, évolution)
- Potabilité de l'eau
- Contrôle de l'eau au niveau sanitaire et quel plan si problème ?
- Contrôle (périodicité ?) des canalisations de distribution et entretien pour éviter les fuites
- Contrôle des gestionnaires / concessionnaires par GA
- Gestion de la ressource
- Gestion publique et pas privée
- Une eau plus propre
- Eliminer les pollutions (ex : pesticides)
- Comment avoir une eau au robinet traitée avec le moins de produits chimiques ?
- Qui contrôle la qualité de l'eau potable ? si elle n'est pas potable qui prend l'arrêté d'interdiction de consommer l'eau du robinet
- Protection de l'eau potable ? stockage de l'eau dans les sols ?

1 Le rapport à l'eau questionné en début de rencontre - suite

L'avenir incertain face au dérèglement climatique impacte indéniablement le quotidien des habitants qui attendent une anticipation de la part des acteurs pour garantir la disponibilité de la ressource et la gestion de l'eau potable.

De fait, une idée commune a émergé sur la nécessité de **conserver et protéger le service public de l'eau renforcée par des questionnements sur la tarification de l'eau**. Les propositions émises sur le tarif de l'eau comportent un volet social : égalité du tarif de l'eau avec un coût qui devrait être socialisé et juste. Par ailleurs, des propositions ont été émises sur la facturation en fonction des quantités consommées. Parallèlement, il s'est révélé que **les habitants attendent un accompagnement à l'usage de l'eau avec une forte volonté de réduire la consommation d'eau, adapter les pratiques et réutiliser les eaux usées avec un grand questionnement : comment mieux utiliser l'eau ?**

Usages de l'eau

- Répartition des usages de l'eau sur l'agglomération entre agriculture / industrie / particulier ?
- Comment gérer et harmoniser les consommations (agriculture / industrie)
- Jusqu'à quand l'eau sera-t-elle en « abondance » si nous continuons cette consommation irraisonnée ?
- Vivre avec moins d'eau à disposition
- Comment économiser l'eau en la recyclant le plus possible ?
- Limiter le gaspillage
- Partager l'eau
- Usages des différents types d'eau
- Les eaux pluviales sont-elles bien utilisées ?
- Accompagnement des usages
- Comment réduire nos besoins ?
- A quand la réutilisation plus large ?

Préservation de la ressource et biodiversité

- Quelle possibilité de stockage peut-on mettre en œuvre en prévention ?
- Comment préserver la ressource ?
- Préserver l'eau / bonne utilisation de l'eau
- Durabilité des ressources
- Utilisation des eaux profondes au profit de l'agriculture
- Stopper l'irrigation industrielle des cultures
- Les bassines ont-elles une utilité supérieure à leurs inconvénients ?
- Zone humide
- Connaître le projet annuel GEMAPI
- Comment avoir des rejets qui altèrent le moins possible le milieu naturel ?



2

Six ateliers thématiques sur l'eau et ses usages

Les six ateliers ont permis aux participants de s'exprimer sur des sujets variés couvrant le champ large de l'eau et ses usages : sécheresse, abondance et surabondance, biodiversité, accompagnement. L'eau comme bien commun, source d'interrogations, d'inquiétudes clairement identifiées par les habitants ou encore l'eau comme source de tensions comme nous l'avons vécu lors de cet été 2022. A ce titre, la question de l'anticipation et de la quantité d'eau disponible a été relevée par l'ensemble des groupes en ateliers. Dès lors, les citoyens ont exprimé leur capacité de résilience. Ils sont prêts et, d'ores et déjà, acteurs du changement : chacun sait précieusement l'eau, bien commun, mais aujourd'hui les citoyens se sentent peu accompagnés pour la préserver et mieux l'utiliser.

Les enjeux communs ressortis en ateliers



- Une meilleure utilisation et réutilisation de l'eau : potable et usée ;
- Un accompagnement des habitants dans leurs usages de l'eau (pédagogie et incitation financière pour s'équiper) : un guichet unique pour renseigner les habitants et les accompagner ;
- La réglementation : la rendre accessible et compréhensible et la faire évoluer avec les enjeux climatiques ;
- La préservation de la ressource en qualité et quantité ;
- L'eau comme bien commun qui doit être gérée par le service public afin d'en garantir l'accès.

Atelier 1 -

Sécheresse : Avez-vous modifié vos usages de l'eau et comment ? Comment réduire notre consommation et revaloriser l'eau usée ?

Les idées à retenir

- **Capacité d'adaptation et de résilience** : les habitants n'ont pas attendu la sécheresse pour réagir et changer leurs habitudes ;
- Mettre en place des **aides pour les habitants** ;
- Pas assez de communication sur l'économie d'eau (cf déchets) ;
- Volonté de **connaître sa consommation d'eau et son évolution** dans le temps ;
- **Eduquer et communiquer** auprès des publics jeunes et adultes ;
- **Végétaliser et adapter le choix des plantations** au réchauffement climatique ;
- Préserver le service public de l'eau avec un maillage par région.



Pour aller plus loin, les idées en détails

- Economie d'eau dans les usages quotidiens et réutilisation de l'eau ;
- Réseau d'eau dédié pour les toilettes : pas évident à mettre en œuvre (construction neuve) et il n'y a pas de plus-value sur le traitement ;
- Collecte de l'eau de pluie ;
- Suivi de l'évolution de la consommation ;
- Végétaliser et adapter de nouvelles techniques de jardinage ;
- L'eau un bien public : pourquoi confier cela au privé ?
- Exemplarité : attente que les communes adaptent une meilleure gestion de l'eau.



Atelier 2 -

Qu'attendez-vous de GrandAngoulême pour accompagner vos efforts ?



Les idées à retenir

- **Développer la communication et la pédagogie** sur l'eau : créer un guichet unique ;
- Faire **évoluer la réglementation** sur les nouvelles constructions et les réhabilitations ;
- Mettre en place des **aides, incitations financières** (achat de matériels spécifiques).



Pour aller plus loin, les idées en détails

Aides et accompagnement

- Incitations financières pour s'équiper en matériel spécifique à l'instar de la réduction des déchets (récupérateurs d'eau) et être dirigé vers des vendeurs locaux de ces matériels ;
- Interroger les pratiques agricoles pour influencer les cultures moins gourmandes en eau ;
- Favoriser l'installation des toilettes sèches.

Communication et pédagogie

- Informer sur les bonnes pratiques : être aiguillés par des conseillers pour aider à la mise en œuvre ;
- Communiquer sur la répartition des usages agricultures / industries / particuliers ;
- Communiquer plus régulièrement sur les contraintes et règles de bonnes conduites en cas de sécheresse ;
- Faire connaître le niveau de la ressource aux habitants de manière continue ;

- Sensibiliser le public / les enfants sur les eaux usées, les quantités dépensées ;
- Mieux informer sur l'état du réseau et le rendement effectif ;
- Pédagogie nécessaire pour mieux connaître les usages de l'eau ;
- Sensibiliser davantage l'habitant sur la gestion de son assainissement ;
- Agir sur la préservation des milieux.

Réglementation et tarification

- Imposer des règles à la construction et rénovation des logements en prenant en compte la gestion de l'eau ;
- Encourager la pose des citernes enterrées dans les lotissements (accompagnement financier) ;
- Anticiper les coûts de fonctionnement à venir pour éviter une hausse de prix insupportable pour l'habitant Avoir connaissance de l'utilisation de notre taxe GEMAPI : quelles réalisations
- Meilleure sensibilisation des habitants et formation des services instructeurs pour le dépôt des permis de construire.

Atelier 3 - Le fleuve Charente et ses affluents

Les idées à retenir

- **Développer et communiquer un répertoire ou une cartographie du fleuve** et de ses affluents ainsi que des zones humides ;
- **Existence de forages à définir avec tous les acteurs du territoire** : usagers, habitants, acteurs économiques, associatifs et agriculteurs ;
- Une **ressource tendue en termes de volume** (sécheresse mais aussi manque d'entretien par les particuliers, exemple des moulins) et de qualité : Discutable selon les tronçons ; Prise en compte des efforts accomplis ; Cocktails de polluants qui se retrouvent tous dans la Charente ; Espèces tropicales et invasives : résultats d'incivilités (algues et autres...).
- Une **attractivité « entravée » par ces pollutions diffuses et parfois apparentes** (déchets sauvages + épaves) : nécessité d'une meilleure communication sur la qualité auprès des usagers ;
- **Impliquer l'ensemble des acteurs** pour définir un plan de gestion sur plusieurs années et de mesures concrètes d'amélioration



Pour aller plus loin, les idées en détails

- En amont, réunir les acteurs concernés à savoir institutionnels, associatifs et individuels pour travailler ensemble sur les axes importants définis dans l'atelier c'est-à-dire mieux connaître, mieux préserver et mieux valoriser ;
- Les efforts qui seront entrepris sur le bassin de la Charente sur le territoire du Grand Angoulême auront un impact sur l'aval bien sûr du fleuve mais aussi pourrait avoir un facteur d'entraînement auprès d'autres collectivités baignées par le même fleuve et qui font face aux mêmes problématiques => en ce sens notre action intéresse tout le département et même la région ;
- La démarche citoyenne vise à mettre en avant la diversité de ce territoire (humain et non humain au patrimoine reconnu mais souvent «grignoté» sans bruit) dont il convient de synthétiser dans un premier temps les perceptions, les attentes et les pratiques locales (de tous les acteurs) afin de bâtir un plan d'actions qui ne néglige aucune facette de ce morceau de territoire.

Atelier 4 -

Eau et biodiversité : quelles actions à conduire pour préserver les zones humides ?

Les idées à retenir

Constat : il existe de moins en moins de zones humides. Il y en a peu sur le territoire du Grand Angoulême et elles sont souvent des terrains privés (cartographie de Charente Nature).

- **Développer de la pédagogie** sur le sujet, faire connaître les zones humides et les protéger ;
- **Forte demande de connaissance** et de réglementation (voire en mettre de nouvelles) ;
- **Faire du commun** pour remettre des zones humides en passant par le PLUi (ex : Mouthiers a acquis des tourbières) ;
- Faire un usage des eaux pluviales pour **recréer des zones humides**.



Pour aller plus loin, les idées en détails

- Zones humides, les questions :
 - o Définition, description, localisation sur le Grand Angoulême ;
 - o Présence sur des terrains privés ce qui complexifie la gestion ;
 - o Mieux communiquer sur le rôle (préservation, biodiversité) et cartographie des zones humides (Atlas en cours) ;
- Pédagogie sur les zones humides à développer ;
- Préserver les zones humides (pas d'artificialisation) ;
- Capturer les eaux de pluie vers un bassin / espace d'infiltration (collectivement et individuellement) ;
- Garder l'humidité sur le territoire ;
- Replanter des haies ;
- Valoriser les zones humides avec des aides ciblées pour les propriétaires.

Atelier 5 -

Quelle connaissance avez-vous de la réglementation et du réseau ?

Les idées à retenir

- Réseau et distribution de l'eau : **avoir une meilleure visibilité et information. Comment gérer l'eau comme bien public lorsque sa gestion est privatisée ?**
- Eau en utilisation « privée » ;
- Quelle gestion des fuites sur le réseau ? ;
- Revaloriser la réglementation ;
- Connaître la réglementation et la simplifier : avoir un **guichet unique** ;
- Gestion de l'eau et partage.



Pour aller plus loin, les idées et questions en détails

Chez soi

- Quelle réglementation pour créer un puits, une bassine, récupérer l'eau de pluie et pouvoir l'utiliser ;
- Peut-on puiser dans une rivière et combien ?
- En cas de vente et achat, il n'y a pas de diagnostic sur la qualité des canalisations.

Gestion des fuites sur le réseau

- Savoir qui répare en cas de fuites ;
- Comment détecter les fuites et les réduire ?

Deux questions à retenir

« Comment gérer l'eau comme bien public lorsque sa gestion est privatisée ? »

« Réseau et distribution de l'eau : informer sur la qualité de l'eau, pourquoi y-a-t-il plusieurs gestionnaires sur le territoire du Grand Angoulême ? »



Revaloriser la réglementation :

- Gérer les eaux pluviales et les canaliser ;
- Proposer des récupérateurs d'eau comme on propose des composteurs ;
- Constructions neuves : imposer la mise en place de récupérateurs d'eau ;

Connaître la réglementation

- La simplifier et la rendre accessible ;
- Quelle réglementation pour décider du partage de l'eau entre territoires ? En cas de difficultés, est-ce qu'il y a des connexions sur le territoire du Grand Angoulême ?

Atelier 6 -

Comment utiliser l'eau lorsqu'elle est disponible en abondance / surabondance ?

Les idées à retenir

- **Gestion des cours d'eau ;**
- **Stockage des eaux pluviales ;**
- Développer l'éco-habitat ;
- **Exemplarité des collectivités et institutions ;**
- **Accompagnement des particuliers** pour conseiller et guider et mise en place d'aides ;
- **Création de richesses.**



Pour aller plus loin, les idées en détails

Gestion des cours d'eau, barrages, retenues, étangs

- Les barrages, retenues et étangs sont des procédés à mettre en avant, afin de stocker si surabondance. Les participants ont proposé d'effectuer des réserves en période de sécheresse tout en laissant suffisamment d'eau pour le cycle naturel. Le stockage est mis en place par précaution afin d'en faire une épargne lorsqu'elle manque.

Stockage des eaux pluviales

- Récupérateur d'eau (ex : EPCI du Grand Dax)
- Fosses/citernes : exemple, réemployer les fosses existantes lors du passage au tout à l'égout avec pompes manuelles ;
- Puits récupérateurs ;
- Récupération des eaux sur les panneaux photovoltaïques ;

- Récupération des eaux sur les toits des tribunes des terrains de sport.

Développer l'éco-habitat

- Réglementation/législation à faire évoluer sur la construction et/ou la réhabilitation ;
- Incitations fiscales ou une réglementation de l'urbanisme plus contraignante (ou les deux)

Institutions et entreprises :

- Arrosage public avec l'eau pluviale. Idem pour les stations de lavage pour les véhicules : imposer le traitement et la récupération des eaux utilisées ;
- Adapter les plantations.

Création de richesses

- Alimentation / évolution et adaptation des cultures et élevage
- Agroforesterie : association à Garat Eschalou (1 ha de test) et à Mouthiers La ferme du roi (test).



Conseil de développement de GrandAngoulême

25 Bd Besson Bey 16023 ANGOULEME CEDEX

Tél : 05 45 93 08 28 / Mail : conseildedevveloppement@grandangouleme.fr

Site internet : www.codevgrandangouleme.fr

Facebook : [Codevangouleme16](https://www.facebook.com/Codevangouleme16)